

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 24 MAI 2025
SALLE DE L'IMPRO À GAP



Union Départementale des Associations Familiales des Hautes-Alpes

📍 116, Bd Georges Pompidou - 05 010 Gap Cedex

☎ 04.92.51.30.21 - ✉ accueil@udaf05.fr - 🌐 www.udaf05.fr

RAPPORT MORAL et d'ORIENTATION

L'année 2024 a été marquée par des défis importants pour notre association mais aussi des opportunités significatives pour toujours mieux accompagner les familles du territoire.

L'engagement des salariés a été le garant de la qualité des services rendus aux personnes vulnérables et aux familles.

RENFORCER LA NOTION DE RÉSEAU ET MIEUX CONNAÎTRE LES ATTENTES DES FAMILLES

La force des Udaf réside dans la qualité de leur réseau.

Cette année encore, l'Udaf a pu compter sur l'engagement de ses administrateurs, soutien essentiel pour la gouvernance et garant de notre projet associatif, sur l'engagement des représentants familiaux qui portent la représentation des familles.

Dans cette évidence, l'Udaf des Hautes-Alpes a orienté son plan de local de développement associatif vers le renforcement des liens avec les associations familiales du territoire. En initiant dans un premier temps une démarche diagnostique pour mieux comprendre les attentes et besoins des associations afin d'adapter l'animation de ce réseau, puis en proposant des rencontres pour nous permettre de partager nos réalités de terrain et conforter nos collaborations.

La reconnaissance des représentants familiaux dans leur exercice et des bénévoles est une des valeurs fortes de l'Udaf. La campagne "Merci pour les familles" a été l'occasion de donner la parole à des bénévoles de 4 associations adhérentes au travers de capsules vidéo qui vous seront diffusées lors de cette assemblée générale.

Nous avons également souhaité recueillir l'expression des parents sur leur parentalité en 2024 en participant à l'enquête de l'observatoire proposée par l'Unaf. Les résultats vous seront également présentés dans le deuxième temps de notre assemblée générale.

SÉCURISER ET DÉVELOPPER NOS SERVICES POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES FAMILLES

Des difficultés de recrutement très importantes ainsi que des renouvellements de matériel informatique et téléphonique ont entraîné une dégradation des conditions de travail des professionnels sur quelques mois et généré un certain mécontentement au sein des équipes. Ces difficultés ont pu être dépassées en fin d'année grâce à une dynamique de dialogue et ont mis au travail des stratégies d'anticipation au regard du contexte particulier de recrutement dans le secteur.

Il est important de saluer l'implication et le professionnalisme des professionnels qui, dans ces moments difficiles, ont permis de maintenir une qualité d'accompagnement pour les personnes vulnérables et les familles.

Notre service de médiation numérique a été fermé en milieu d'année faute de financement alors que son activité témoignait d'un besoin important sur notre territoire. La pérennité des financements et la création de nouveaux modèles économiques sont désormais essentiels pour garantir un service aux familles qui s'inscrit dans le temps. En effet, trop d'actions portées par les associations sont aujourd'hui développées sous l'impulsion d'une opportunité de financement ponctuelle et sont contraintes de s'arrêter faute de continuité de financement, laissant ainsi les familles démunies.

Les services de la protection juridique des majeurs et des prestations familiales de notre institution ont été audités dans le cadre de la démarche d'évaluation et l'amélioration de la qualité. Les résultats remis en novembre ont mis en avant la qualité du service rendu grâce à l'implication et au professionnalisme de tous les acteurs du service.

Des choses restent à améliorer mais des actions correctives et des perfectionnements sont déjà en cours pour optimiser la qualité de nos prestations.

En réponse aux besoins du territoire, le service de médiation familiale a proposé un projet de développement du service qui a reçu un accueil favorable de la caisse commune de sécurité sociale et l'ensemble des autres financeurs du service. Ce projet triennal devrait faciliter l'accès au service pour les familles de l'ensemble du territoire haut alpin et renforcer l'implantation de l'unique service associatif de médiation familiale du département.

VERS UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

En préparation pour l'avenir, nous avons commencé en 2024 les travaux de réflexion, de collaboration et de conception de notre projet associatif pour la période 2025-2029.

Ce nouveau projet qui se veut ambitieux et visionnaire, s'appuiera sur les expériences et nos aspirations futures pour toujours mieux représenter et accompagner les familles du territoire.

Un processus participatif a été mis en place pour recueillir les idées et les attentes des associations familiales du réseau mais aussi des professionnels, partenaires et usagers, pour une prise en compte des besoins la plus diversifiée possible.

De nouveaux axes stratégiques devront être définis suite à ce travail comme feuille de route des années à venir conciliant innovation sociale, développement durable, inclusion et solidarité.



LES VALEURS de l'UDAF

A l'aube de ses 80 ans de présence sur le territoire, qui seront fêtés en 2026, l'Udaf des Hautes-Alpes affiche ses valeurs et principes fondamentaux qui traversent les âges et font de cette association un repère et un acteur incontournable du territoire :

ALTERITÉ, UNIVERSALITÉ ET PLURALISME

L'Udaf des Hautes-Alpes prend en compte les particularités des familles quelles qu'elles soient. Toutes les idées et toutes les familles ont ainsi leur place au sein de notre Udaf, dans la plus grande reconnaissance et acceptation des différences, sans jugement de valeur et avec la volonté d'une réelle ouverture institutionnelle.

RESPECT ET BIENTRAITANCE

L'Udaf des Hautes-Alpes défend dans ses pratiques professionnelles et institutionnelles des valeurs de respect, de bientraitance, d'intégrité et d'honnêteté. Cette démarche éthique se traduit chaque jour par des attitudes bienveillantes et constructives à l'égard des personnes les plus vulnérables, des démarches de réflexions attentives aux difficultés des familles et des personnes fragilisées par la vie et des positions que nous souhaitons les plus « justes » possibles.

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE ET RESPONSABLE

L'Udaf des Hautes-Alpes, dans ses principes éthiques, défend un fonctionnement démocratique pour aboutir à des décisions communes et partagées. Notre Udaf porte une attention particulière à conserver toute son indépendance et son libre arbitre, et par là même, ses libertés de pensée et d'expression afin de toujours défendre l'intérêt des familles.

SOLIDARITÉ ET ENGAGEMENT

L'Udaf des Hautes-Alpes défend la solidarité de la nation à l'égard des familles. Pour se faire elle s'implique auprès des pouvoirs publics pour tenter d'améliorer la politique familiale au côté de l'engagement de nombreux bénévoles au sein de l'Udaf qui témoignent chaque jour eux aussi de leur volonté d'améliorer les conditions de vie des familles.

Notre institution familiale, forte de ses missions, de ses valeurs, de son histoire, de ses compétences et de son engagement bénévole, est un acteur incontournable des institutions locales, de la société civile et de la République française.

LES MISSIONS DE L'UDAF des HAUTES-ALPES

L'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles confère à notre Udaf les quatre missions suivantes :

1 DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
Pour réaliser cette mission l'Udaf des Hautes-Alpes interpelle les élus locaux en leur communiquant les recommandations et positions de l'Udaf. Les nombreuses participations de l'Udaf au sein d'instances stratégiques dans lesquelles se traitent et se définissent les questions et les politiques familiales permettent de faire remonter la réalité du vécu des familles sur notre territoire.

REPRÉSENTER L'ENSEMBLE DES FAMILLES

auprès des pouvoirs publics en désignant/proposant des représentants familiaux dans les instances du département.
L'Udaf des Hautes-Alpes compte 40 représentants familiaux qui effectuent plus de 97 mandats au sein desquels la parole des familles est portée. Les principales instances départementales sont les Centres Communaux d'Action Sociale, la Caisse Commune de Sécurité Sociale, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Départemental, l'Observatoire de la Protection de l'Enfance, les hôpitaux etc...

3 GÉRER TOUT SERVICE D'INTÉRÊT FAMILIAL

dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui en confier la charge.
L'Udaf des Hautes-Alpes gère depuis de nombreuses années le service de protection des majeurs et le service délégué aux prestations familiales. Le conseil départemental a délégué à notre association la gestion financière du fonds de solidarité pour le logement.

ESTER DEVANT TOUTES LES JURIDICTIONS

sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique [...] l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles...
L'Udaf peut à tout moment ester en justice pour le compte d'une ou plusieurs familles si elle estime nécessaire de la défendre et de demander une réparation au préjudice matériel ou moral subi.



LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LES MEMBRES DU BUREAU

José ORSINI

Président de l'Udaf 05 Elu Grandir Ici

Mylène ARMANDO

Vice-Présidente de l'UDAF 05 Elue Enfant en danger

Claude GUILLEMIN

Secrétaire Désigné Enfant en danger

Daphné BICHET

Secrétaire adjointe Elue Enfant en danger

Nelly BLANCHET

Trésorière Désignée ADFI

5 COMMISSIONS

(Contrôle, services, financière, représentation et communication)

5 GROUPES DE TRAVAIL

(développement associatif, préoccupations des familles, habitat inclusif, conciliation vie familiale vie professionnelle et implication des administrateurs)

11 RÉUNIONS DE BUREAU

6 CONSEILS D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Claude BAYLE

Administratrice Elue Enfant en danger

Christian DURAND

Administrateur Elu France Alzheimer

Stéphane CORREARD

Administrateur Elu APF France Handicap

Catherine DUROC

Administratrice Elue APF France Handicap

Pascal LISSY

Administrateur Elu Aide à la famille

Bernadette FIGARELLA

Administratrice cooptée Euroscope

Evelyne PUNGIER

Administratrice cooptée Aide à la famille

Christine VITOT

Administratrice Désignée Familles Rurales

Marie-Christine HOLLANDER BACH

Administratrice Désignée EFA

Valérie BRUNEL

Administratrice Désignée APF France Handicap

Luc SISCO

Administrateur Désigné ADMR

Mohamed NEDJAR

Administrateur Désigné UNAFAM

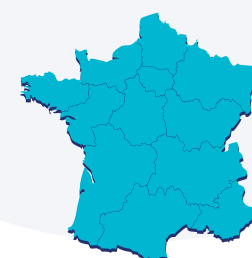
Brigitte CROUVIZIER

Administratrice cooptée ADMR

LES LIENS ENTRE l'UNAF, l'URAF et l'UDAF

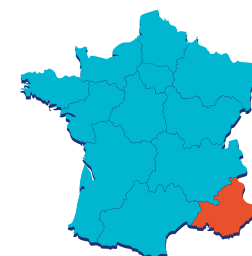
Institution engagée avec et pour les familles, l'Unaf est le porte-parole officiel des 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français.

Experte des réalités de vie des familles, elle regroupe 73 mouvements familiaux, anime le réseau des 22 Unions Régionales des Associations Familiales (Uraf), des 99 Unions Départementales des Associations Familiales (Udaf), et 5935 associations familiales d'une grande diversité.



UNAF

L'UNAF est une Union et non une fédération d'associations, elle permet aux familles de s'exprimer, dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte.



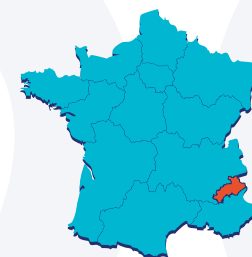
URAF - PACA

L'URAF est le trait d'union entre les l'Unaf et les Udaf.

Elle est, à l'échelon régional, une institution permettant aux Udaf d'une région de coordonner la représentation officielle des familles auprès

des instances régionales publiques et privées, et d'exprimer les intérêts familiaux à l'échelle régionale.

Les URAF assurent leur mission de représentation des intérêts des familles, notamment auprès des conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) qui traitent de sujets d'intérêt général et établissent des rapports sur des thèmes d'intérêt local et régional, des commissions régionales pour l'insertion des populations immigrées (CRIPI).



UDAF des Hautes-Alpes

Une union départementale des associations familiales (UDAF) est une association loi de 1901 reconnue d'utilité publique dont les statuts sont définis par le Code de l'action sociale et des familles.

Elle réunit exclusivement des personnes morales et relève de la politique familiale française. Elle est, au titre de la loi, le représentant des familles du département auprès des pouvoirs publics. Il existe donc une UDAF par département sur le territoire français.

En Chiffres

2515

ADHÉRENTS

6391

SUFFRAGES*

32

ASSOCIATIONS FAMILIALES

2

FÉDÉRATIONS

4

MEMBRES ASSOCIÉS

* Les suffrage familial est un système de vote qui accorde un nombre de voix aux familles faisant partie de nos associations adhérentes. Le nombre de voix de chaque famille correspond à sa composition.

NOS ASSOCIATIONS



ACSSQ

Association culturelle sociale et sportive du Queyras du Guillevin. L'association vise à répondre aux besoins de la population du territoire par un accès pour tous à la culture, la vie sociale et les activités sportives.



PASSE MURAILLE

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE
Le GEM vous propose un accueil, des rencontres et diverses activités partagées dans un cadre agréable pour favoriser l'entraide et le soutien au travers de moments de convivialités.



ADMR AIDE A LA FAMILLE DES HAUTES-ALPES + 10 Associations locales*

Aide à domicile en milieu rural
L'ADMR est le premier réseau associatif national de service à la personne. Elle propose de nombreux services répartis en quatre pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors, Entretien de la maison



APF France handicap

Association reconnue d'utilité publique qui défend les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans tous les domaines de la vie quotidienne (accessibilité, éducation, emploi, santé...)

FA 05

FAMILLE D'ACCUEIL 05
L'association propose un accueil personnalisé permanent, temporaire et/ou en accueil de jour à des personnes adultes en situation de dépendance ou de handicap. Une alternative entre le maintien à domicile et le placement en structure qui permet un répit pour la famille et un repos pour l'accueilli.



FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. L'association porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.



FRANCE ALZHEIMER

Seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans ce domaine, France Alzheimer et maladies apparentées forme, informe, accompagne, oriente et soutient les personnes malades et leurs proches aidants.



GRANDIR ICI

Association dont le rôle est de créer des espaces de convivialité adaptés aux enfants et aux adultes notamment au travers du Café des familles. Lieu ressource pour les familles, les parents, l'association est un acteur du soutien à la parentalité sur le territoire.



JALMALV

Jusqu'à la mort accompagner la vie
L'association accompagne en lien avec les équipes médicales, des personnes fragilisées par la maladie, le vieillissement, la fin de vie, ainsi que leurs proches et les personnes confrontées au deuil. Elle sensibilise et informe sur les questions liées aux soins palliatifs, la maladie grave, la mort, le deuil.



LOU MENAS

L'Association Lou Menas accueille les jeunes enfants en structure collective de 3 mois à 4 ans, et jusqu'à 6 ans en halte garderie. La structure propose des jeux d'éveil, de la psychomotricité, des sorties natures et culturelles et des activités manuelles.



ALPAJE-ACEPP05 ASSOCIATION LIAISON POUR AVENIR DU JEUNE ENFANT

La fédération a pour missions de promouvoir et accompagner les lieux d'accueil petite enfance associatifs, d'animer un réseau d'associations et de soutenir les initiatives parentales gérées par des parents sur le territoire des Hautes-Alpes.



CENTRE SOCIAL RURAL « Emile MEURIER »

Le Centre Social de Veynes assure l'animation, la gestion et la promotion de services de différentes natures : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Famille et Seniors.



ENFANT EN DANGER

L'association Enfant En Danger est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de toutes personnes confrontées à une situation de maltraitance ou à risque pour l'enfant sur le département des Hautes-Alpes.



EFA 05

ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION
Association reconnue d'utilité publique dont les objectifs sont d'informer et d'accompagner les familles adoptives et les futurs parents en cours de procédure d'adoption et de participer à la réflexion autour de l'adoption avec l'ensemble des acteurs (professionnels, pouvoirs publics, justice etc...)



EUROSCOPE

Euroscope est une association à but non lucratif au service des jeunes. Cette association a pour vocation d'être un tremplin vers l'avenir qui aide à se projeter plus loin dans le futur et aide les jeunes locaux à préparer au mieux leurs vies d'étudiants, professionnelles et sociales.



LES BULLES D'ENFANTS

L'Association Les Bulles d'Enfant est une crèche associative qui accueille les jeunes enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans sur Gap.



LES COQUINS D'ABORD

L'Association Les Coquins d'abord porte une structure multi-accueil du jeune enfant de 3 mois à 6 ans sur Tallard



LES LOUSTICS

L'Association Les Loustics porte une structure multi-accueil du jeune enfant de 3 mois à 6 ans sur Briançon



LES P'TITES CANAILLES

L'Association Les p'tites canailles porte une structure multi-accueil qui accueille les jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans sur Gap.



LES P'TITES PAPOUILLES

L'Association Les p'tites papouilles est une crèche multi-accueil qui accueille les jeunes enfants sur la commune de la Batie-Neuve.



L'ILE AUX ENFANTS

L'association comprend une crèche multi-accueil accueillant des enfants âgés de 2 mois à 6 ans et un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans révolus.



LUDAMBULE

Ludothèque itinérante dont l'objet essentiel est de faire connaître et vivre l'importance du jeu pour tous, plus particulièrement en milieu rural (à l'exclusion des jeux d'argent), dans un esprit de convivialité, de conservation du patrimoine et de développement de projets ludiques de proximité.



MJC de SERRES

La MJC a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et d'encourager l'expression artistique. Pour cela elle propose des activités culturelles, sportives pour tous et à partir de 4-6 ans.



MFR DE VENTAVON

Les maisons familiales Rurales proposent des parcours métiers à destination des adolescents et jeunes adultes en mettant en œuvre une pédagogie d'alternance qui associe la formation générale, la formation professionnelle et l'expérience de terrain.



PLANETE CHAMPSAUR

Planète Champsaur c'est un centre social, une structure de proximité, un outil pour tous, pour créer des liens entre les habitants et les générations, pour être à l'écoute des familles de la vallée. L'association gère un centre social et dispose de plusieurs lieux d'accueil sur le territoire. Elle propose de nombreuses activités pour tous les âges : sport, art, sciences, techniques, bricolage, jardinage, relationnel, petite enfance, jeunes, nouvelles technologies. C'est aussi un lieu d'échanges entre les bénévoles et les habitants pour réfléchir sur le territoire, ses évolutions, ses enjeux, les besoins des familles, et agir avec de nouveaux projets.



UNAFAM

Association reconnue d'utilité publique dans ce domaine, l'UNAFAM forme, informe, accompagne, oriente et soutient l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques



ADFI 05

L'Association pour la défense des familles et de l'individu victimes de dérives sectaires des Hautes-Alpes
Association reconnue d'utilité publique qui a pour but de prévenir les agissements des groupes, mouvements et organisations à caractère sectaire ainsi que de défendre et d'assister les familles et l'individu victimes.

* L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE ET DU QUEYRAS ■ BRIANÇON ■ CHAMPSAUR ET VALGAUDEMAR ■ CHORGES ■ EMBRUN ■ GAP ■ GRAND MORGON - SAVINES ■ LARAGNE - RIBIERS ■ SERRE-PONCON - ESPINASSES ■ VEYNES

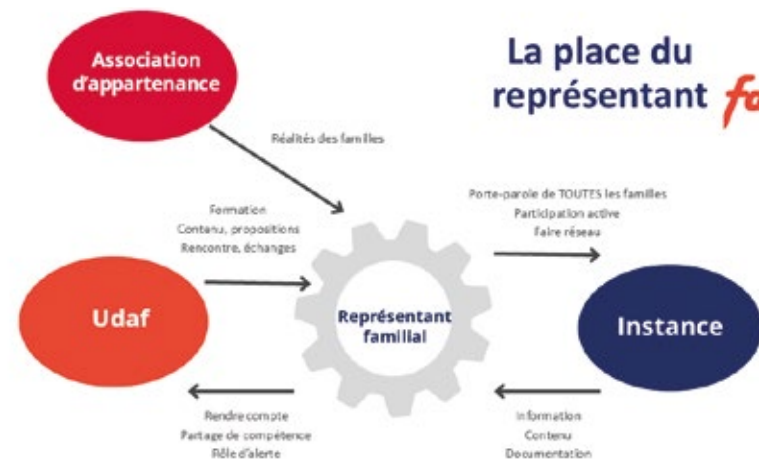
LA REPRÉSENTATION FAMILIALE

UNE MISSION CENTRALE AU SERVICE DES FAMILLES, UN ENJEU MAJEUR

La représentation familiale est l'une des 4 missions légales des unions d'associations familiales. Elle est spécifique par son caractère institutionnel, sa vocation universelle et son approche transversale. Cette mission est inscrite à l'article L211-3 du Code de l'action sociale et des familles (CASF).

En 2024, l'Udaf des Hautes-Alpes a poursuivi son engagement dans la représentation familiale avec 59 instances investies et 97 mandats exercés par 40 représentants. Cette mission, inscrite dans le Code de l'action sociale et des familles, permet de défendre les intérêts de toutes les familles, qu'elles soient ou non adhérentes à une association familiale.

UN ENGAGEMENT CONCRET SUR LE TERRAIN



Les représentants familiaux ont siégé dans des instances influant directement sur la vie des familles dans des domaines variés : action sociale, logement, consommation, mobilité, santé, éducation, enfance, handicap, vieillesse, économie et vie associative.

La commission représentation, composée de trois administrateurs, s'est réunie en juin et septembre pour fixer des orientations et déterminer des actions à mettre en œuvre.

L'UDAF EST PRÉSENTE DANS 59 INSTANCES DÉPARTEMENTALES OU LOCALES AVEC 45 REPRÉSENTANTS FAMILIAUX. 94 MANDATS DE REPRÉSENTANTS SONT ENREGISTRÉS PAR L'UDAF EN 2024

TEMPS FORTS

- Structuration du réseau par l'Unaf par des webinaires mensuels et partages d'outils
- Prise de contact avec les représentants familiaux pour un suivi individualisé
- Réunion annuelle des représentants familiaux en date du 7 novembre 2024 ayant ouvert des perspectives d'amélioration à mettre en œuvre pour 2025
- Participation au schéma départemental des services aux familles
- Bilan avec les représentants à la CCSS

LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

UN RÉSEAU ENGAGÉ ET STRUCTURÉ

L'Udaf c'est 32 associations familiales adhérentes, 1 fédération et 4 membres associés réunissant 2 515 familles.

- Un Plan Local de Développement Associatif (PLDA), élaboré et suivi par un groupe de travail dédié (5 réunions en 2024) pour développer et soutenir le réseau des associations familiales.
- La Labellisation Guid'Asso qui conforte l'Udaf dans son rôle d'accompagnement des associations pour les 3 ans à venir et reconnaît les missions d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement que l'association délivre gratuitement.
- Un maillage renforcé avec une inscription de l'Udaf 05 au sein du réseau Unaf-Uraf-Udaf



20 NOUVELLES ASSOCIATIONS REPÉRÉES

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR : LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ASSOCIATIF

L'Udaf a souhaité mieux connaître les attentes des associations familiales de son réseau et nourrir son projet associatif 2025. Une démarche diagnostique a donc été réalisée sur l'année 2024 au travers d'une méthodologie d'enquête semi directive à laquelle 28 associations sur 40 ont répondu.

Les résultats de cette enquête ouvrent des perspectives pour l'année 2025, notamment une volonté de faire davantage de liens pour mieux se connaître entre associations du territoire et avec l'Udaf. Des attentes ont pu émerger comme le soutien au développement/maintien du bénévolat, l'accès aux financements, la mutualisation d'outils et de ressources ou encore l'accompagnement politique. Les problématiques rencontrées par les familles du territoire sont à préciser afin de mieux les porter auprès des pouvoirs publics (mobilité, répit parental, logement, prévention santé mentale, soutien administratif pour les personnes vulnérables).



2 ASSOCIATIONS SORTIES DU RÉSEAU (SUSPENSION D'ACTIVITÉ OU INDISPONIBILITÉ)

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Participation au forum du bénévolat, Festi-Familles, 20 ans de la crèche Les Petites Papouilles, semaine d'information sur la santé mentale...
- Rencontres avec plusieurs associations pour renforcer les liens (Familles rurales, Ludambule, Familles d'accueil 05).
- Réunions des présidents (janvier et mars) : temps forts de réflexion collective sur les besoins des familles et les valeurs du réseau.
- Campagne "Merci pour les familles" (décembre) : mise en lumière du bénévolat à travers 12 vidéos diffusées sur les réseaux.

L'UDAF DES HAUTES-ALPES ET SES DOMAINES D'ACTIVITÉ

DROIT DES FAMILLES

- Médiation familiale
- Information et soutien aux tuteurs familiaux
- Médiation numérique

PARENTALITÉ, ENFANCE

- Mesure juridique d'aide à la gestion du budget familial
- Animation départementale du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
- Médaille de la famille
- Parentalité numérique

BUDGET

- Fonds de solidarité logement
- Point conseil budget

LOGEMENT

- Famille Gouvernante

ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

- Protection juridique des majeurs

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES CONSEIL d'ADMINISTRATION

José ORSINI
Président

Stéphanie ABONNEL
Directrice

Assistante Ressources Humaines

Assistante de Présidence et direction

Services protection juridique des majeurs et délégué aux prestations familiales
Sabrina RUBINO

Service Comptabilité
Isabelle GAY PARA

Service Accompagnement des familles et Vie Associative
Rachel BERTRAND

- PJM Briançon
- PJM gap
- Mesures juridiques d'aide à la gestion du budget familial
- Famille Gouvernante

- Comptabilité générale
- Comptabilité tutélaire
- Gestion patrimoniale et financière
- Fonds de solidarité logement

- Animation de la vie associative
- Point conseil budget
- Médiation familiale
- Médiation numérique
- Parentalité numérique
- REAPP

SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET VIE ASSOCIATIVE

Focus sur la communication

La stratégie de l'Udaf s'appuie sur un plan de communication mis à jour chaque année et mis en œuvre par le pôle vie associative principalement. Une commission, composée de 5 administrateurs, détermine des priorités ou des actions spécifiques sur lesquelles professionnels et bénévoles peuvent travailler ensemble. La commission s'est réunie à 4 reprises sur l'année 2024.

Les actions courantes s'articulent autour de la mise à jour de différents supports de communication :

- **site internet** : publication de 67 articles locaux et communiqués divers sur le réseau Unaf-Uraf-Udaf
- **réseaux sociaux** : 92 posts Facebook proposés en 2024, 1^{ers} pas sur LinkedIn.
- **Newsletter** : 2 lettres rédigées (2)
- **rapport d'activité**
- **flyers/brochures**

TEMPS FORTS !

! La programmation de 2 Jeudis de l'Udaf

- la place du jeu dans la société et dans la famille en 2024, avec l'association Ludambule,
- la situation du parc locatif dans les Hautes-Alpes, en partenariat avec l'ADIL, Le Foyer des jeunes travailleurs, et la Mission locale jeunes.



TEMPS FORTS !

! La campagne "Merci pour les familles" : une action portée par le mouvement familial pour célébrer l'engagement associatif. L'Udaf participe plus fortement depuis 2023 avec des portraits de bénévoles du réseau des associations adhérentes à l'Udaf. En 2024, 12 vidéos ont été réalisées par des membres de la commission communication, publiées sur le site de l'Udaf et sur Facebook en décembre. 4 associations ont participé : l'ADFI, l'APF France Handicap, France Alzheimer 05 et JALMALV.



NOS AUTRES PARTICIPATIONS

EGALAB : un laboratoire d'idée pour favoriser et promouvoir l'égalité professionnelle femmes/hommes dans la région. L'Udaf, représentée par une administratrice et une salariée, participe depuis 2022 à cette dynamique, et a contribué tout particulièrement aux groupes de travail pour la construction d'un baromètre de la conciliation vie personnelle et professionnelle.

Observatoire des familles : un dispositif original du réseau Unaf-Udaf-Uraf pour mener conjointement des enquêtes nationales, régionales et départementales concernant les familles (CCSS sur le dispositif d'aide aux victimes de violences conjugales, rencontre avec la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité femmes/hommes, participation à l'exposé d'ATD Quart monde sur les familles en grande précarité, rencontre partenaires de présentation du dispositif Inter'imm, l'entreprise apprenante du GRETA-CFA, entretien avec la directrice du CIDFF, rencontre du directeur de la Banque de France, participation au jeudi de l'insertion organisé par le département, réunion réseau ARA sur la santé mentale, inauguration du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) porté par Addictions France, participation au comité de pilotage des France services à la Préfecture.

LE POINT CONSEIL BUDGET

Les Points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Le PCB est un dispositif porté par l'Udaf 05 depuis 2020. Les conseillères-ers proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés lors de permanences ouvertes à tous. Les conseillères-ers aident les familles à faire face à une situation financière difficile, à améliorer la gestion de leur budget, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses.

Avec 3 labels, le service rayonne sur l'ensemble du département proposant 16 lieux de permanences (Maisons France services de Laragne, Serres, Aspres-sur-Buëch, Veynes, le Dévoluy, la Saulce, Tallard, la Batie Neuve, Saint Bonnet, Saint Firmin, Embrun, Guillestre, Aiguilles en Queyras, l'Argentière la Bessée, Briançon et dans les locaux de l'Udaf Immeuble le Relais à Gap).

En Chiffres

ACCUEIL ET SUIVI

213 entretiens
dont 54 à distance
88 ménages
ou familles accueillis
3,87 rendez-vous par personne
en moyenne

LE PUBLIC ACCUEILLI

60% sont des femmes
61% sont des personnes seules
51% sont des personnes de 25 à 60 ans
36% de salariés
et **26%** de retraités

14 actions ayant
regroupé **131** personnes

→ **2** interventions à la demande de la
Banque de France dans le cadre du
Service National Universel
→ **4** interventions en collaboration
avec le service pénitentiaire d'insertion
et de probation auprès de personnes
placées sous-main de justice
→ **4** à destination
des jeunes 16-25 ans
→ **3** à destination de salariés

L'ACCOMPAGNEMENT

82% des personnes accueillies ont été
orientées par des partenaires
1/3 des accompagnements concernent
le surendettement (montage de
dossier, dépôt, suivi)
5,5% des ménages accompagnés étaient
menacés d'expulsion
Le niveau de dettes moyen constaté est de
4059€ par famille/ménage

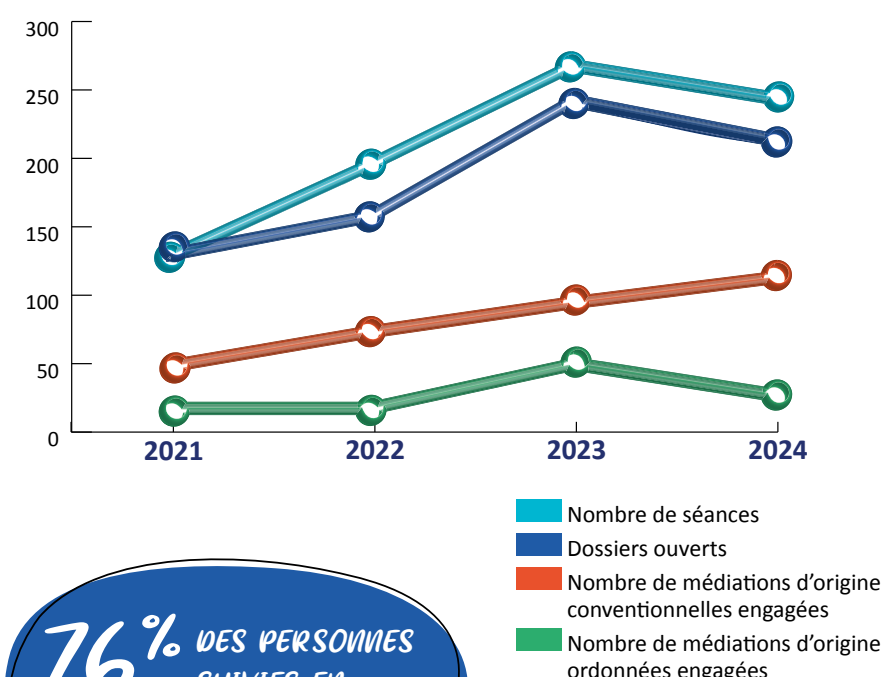
LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale permet de préserver et de restaurer les liens familiaux (couples, fratries, relations intergénérationnelles...). L'objectif est d'accompagner les personnes en conflit vers un accord durable et mutuellement acceptable.

L'Udaf des Hautes-Alpes est la seule association du territoire proposant un service de médiation familiale. Au regard de la hausse d'activité des dernières années, la caisse commune de sécurité sociale, principal financeur du service, a validé un projet de développement du service sur les 3 ans à venir afin de pouvoir répondre à la demande, de faciliter l'accessibilité au service et de penser la temporalité du conflit et le parcours de sortie de conflit, en lien avec d'autres acteurs du territoire.

Fin 2024, le temps de médiatrice s'est vu augmenter de 0,30 ETP soit deux médiatrices familiales respectivement à mi-temps et à 80% de temps.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SEANCES
au regard du nombre de médiations et de dossiers ouverts



76% DES PERSONNES
SUIVIES EN
MÉDIATION SONT SÉPARÉES

29% DES MÉDIATIONS
CONCERNENT
LA PARTIE NORD DU
DÉPARTEMENT ET
57% CONCERNENT GAP
ET LE GAPENÇAIS

OBJET DES MÉDIATIONS

→ **AUTORITÉ PARENTALE (29%)**
→ **DROIT DE VISITE
ET D'HÉBERGEMENT (34%)**
→ **PENSION ALIMENTAIRE (14%)**

En Chiffres

527 ENTRETIENS
EN 2024

→ **283** entretiens d'information
→ **244** entretiens
de médiation familiale

387 PERSONNES ONT
BÉNÉFICIÉ D'UN
ENTRETIEN D'INFORMATION
PRÉALABLE

→ **65%** sont des personnes
seules

213 DOSSIERS
OUVERTS

→ **140** démarches
de médiation engagées

80% DES DOSSIERS
OUVERTS FONT
SUITE À UNE DEMANDE
SPONTANÉE DES PERSONNES

L'ANIMATION DU RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Le Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents existe dans les Hautes-Alpes depuis plus de 20 ans. Au-delà de susciter des occasions de rencontre et d'échanges entre parents, le REAAP a pour objectif de mettre à leur disposition des services et des moyens permettant de soutenir pleinement leur rôle éducatif.

L'action d'animation départementale du REAAP, déléguée à l'Udaf par la Caisse commune de sécurité sociale des Hautes-Alpes a pour missions :

- L'animation du réseau via les référents de bassin
- La coordination d'animations locales
- La communication
- L'organisation d'évènements

Sur 2024, le service qui était stable depuis de nombreuses années, a recruté et vu le départ de 2 animatrices pour des raisons personnelles. Le service reste dans l'attente fin 2024 de la parution du nouveau référentiel de soutien et/ou d'accompagnement de la parentalité qui pourrait faire évoluer les missions d'animation pour l'année 2025.



TEMPS FORTS !

La journée des familles s'est déroulée sur le mois de novembre 2024 et l'Udaf a organisé deux conférences interactives intitulées « Parentalité numérique : quelle juste distance » avec l'intervention du socio-anthropologue de l'adolescence Jocelyn Lachance et Olivier Gérard, responsable des usages et de la parentalité numérique à l'Unaf.

Ces 2 conférences ont accueilli 50 participants.

MÉDIATION ET PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

Le service de médiation et de parentalité numérique a démarré en 2022 suite à la volonté de la gouvernance de l'Udaf de développer l'accès au numérique pour le plus grand nombre.

Ce service regroupant la médiation et la parentalité numérique a été contraint de fermer fin août 2024 faute de financement nous permettant de le pérenniser, et ce au plus grand regret des nombreux bénéficiaires et des administrateurs et salariés de l'Udaf.

L'activité sur le premier semestre 2024 :

LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

154 ATELIERS INDIVIDUELS AVEC UNE MOYENNE DE
4,1 ATELIERS PAR USAGER POUR UNE AUTONOMIE TOTALE
27 ATELIERS COLLECTIFS AVEC UNE MOYENNE DE
6 PRÉSENCES PAR ATELIER

LE THÈME DE LA SÉCURITÉ RESTE LE PLUS IMPORTANT SUIVI DE LA GESTION DE FICHIERS

37% DES PERSONNES ONT MOINS DE 55 ANS
+ de 70% DE FEMMES ACCUEILLIES
4% SONT DES PERSONNES SOUS MESURES DE PROTECTION

LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

24 ATELIERS QUI ONT ACCUEILLI 255 PERSONNES
4 INTERVENTIONS AU "CAFÉ DES FAMILLES" DE L'ASSOCIATION GRANDIR ICI
3 INTERVENTIONS À DESTINATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS (IME Savines, collaboration avec l'association Enfant en danger et CISPID de Laragne)

PARTICIPATION À LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE DE FRANCE

PARTICIPATION À LA TABLE RONDE "HARCÈLEMENT EN LIGNE" LORS DU NEC 2024



SERVICE DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Le service de protection juridique des majeurs se compose d'une cheffe de service, de 11 délégués-és à la protection des majeurs, de 7 assistantes tutélaires, 3 assistantes administratives en charge de l'accueil, la numérisation et l'ouverture des mesures.

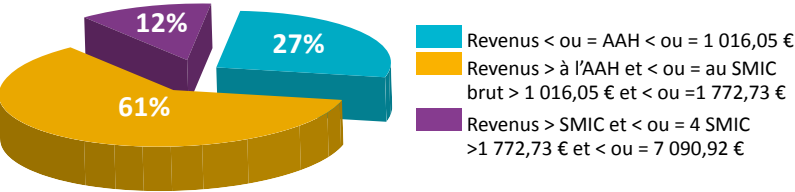
SERVICE DE PROTECTION DES MAJEURS EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

La France compte entre 800 000 et un million de personnes majeures protégées, et ce nombre s'accroît chaque année. Les mesures de protection sont en priorité exercées au sein de la famille c'est le cas pour environ un demi-million d'entre elles. En l'absence ou en suppléance des familles, des professionnels dont les services PJM des Udaf font partie, peuvent se voir confier l'exercice des mesures de protection juridique par les juges des contentieux et de la protection.

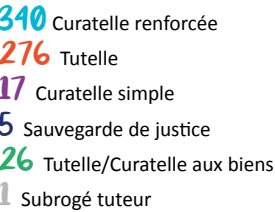
L'Udaf des Hautes-Alpes est la seule association tutélaire du département.

En 2024 le service a accompagné une moyenne de 677 mesures.

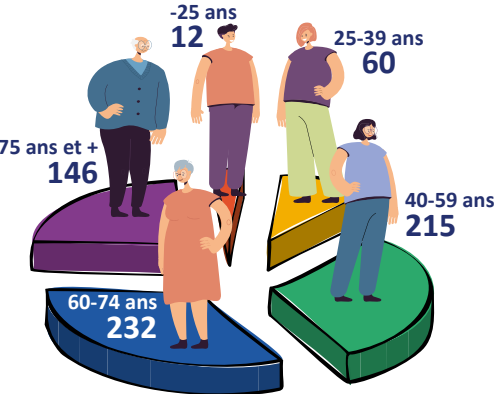
RÉPARTITION DES PERSONNES SELON LEUR REVENU AU 31/12/24



RÉPARTITION PAR TYPE DE MESURE



AGE DES PERSONNES SOUS MESURE DE PROTECTION (toutes mesures confondues)



Répartition des personnes bénéficiaires d'une mesure de protection juridique par tranche d'âge

En Chiffres

665 MESURES DONT 51% DE CURATELLE RENFORCÉE ET 41,5% DE TUTELLE

312 PERSONNES À DOMICILE

342 PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT

→ 66% en établissement pour personnes en situation de handicap

→ 34% en établissement d'hébergement pour personnes âgées

61% des personnes accompagnées ont des revenus compris entre 1116€ et 1772€

FAITS MARQUANTS

- ! Evaluation externe du service en septembre
- ! Plusieurs mouvements de personnel avec 2 départs de mandataires pour des projets personnels
- ! Problématiques de recrutement très importantes suite à plusieurs arrêts maladie ayant entraîné une surcharge de travail pour les professionnelles-els présentes-ts.
- ! Renouvellement du parc informatique et téléphonique ayant entraîné une suite d'incidents et de difficulté de communication pour le service.

SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

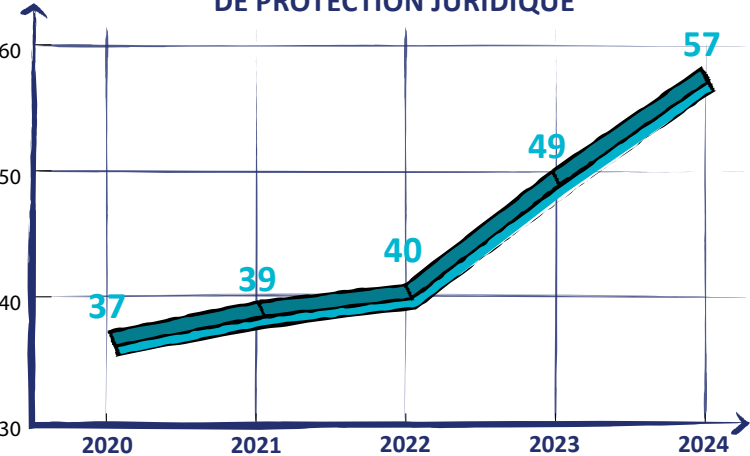
LA MESURE JUDICIAIRE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL (MJAGBF)

La MJAGBF est une mesure de protection de l'enfance qui s'exerce auprès des parents, dans l'intérêt de l'enfant, par la gestion des prestations familiales. Cette mesure ordonnée par le juge des enfants permet de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire des familles autour de la gestion directe de tout ou partie des prestations familiales dans l'intérêt de ou des enfants. À cette fin, elle implique le versement des prestations familiales non plus directement à la famille, mais au service délégué aux prestations familiales le temps que la famille recouvre son autonomie de gestion du budget familial et soit en mesure de privilégier un cadre sécurisant pour les enfants. La mesure est financée par la branche famille de la sécurité sociale.

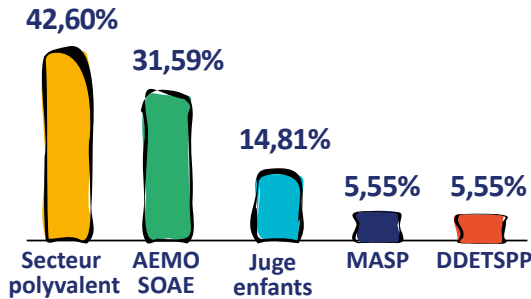
Le service DPF est le seul du département. Après un travail de communication et de collaboration important de la part des professionnelles du service, cette mesure est désormais très souvent sollicitée par le juge des enfants en complément d'une mesure éducative.

L'activité du service augmente fortement depuis fin 2023 et une attente de financement est attendue pour 2025 afin de développer le service de façon pérenne pour répondre aux besoins d'accompagnement dans un délai raisonnable.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE



ORIGINE DU SIGNALEMENT



En Chiffres

57 FAMILLES ACCOMPAGNÉES

+150 ENFANTS (-18 ANS)

LE PUBLIC ACCOMPAGNE

60% SONT DES PERSONNES SÉPARÉES

69% SONT DES FAMILLES MONOPARENTALES

ET 19% DES FAMILLES RECOMPOSÉES

LES ENFANTS SONT PLACÉS À DOMICILE OU EN INSTITUTION POUR 61% DES FAMILLES ACCOMPAGNÉES

39% DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ONT ENTRE 40 ET 60 ANS

100% DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PERÇOIVENT DES REVENUS INFÉRIEURS OU ÉGAUX À L'AAH (1116€/MOIS)

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

La loi prévoit que la protection juridique des majeurs est avant tout un devoir des familles et aujourd'hui la moitié des mesures de protection sont assurées par un proche. Il est donc essentiel que les familles puissent bénéficier d'une information régulière et être soutenues en amont et tout au long de l'exercice de la mesure de protection.

Les professionnels des services ISTF répondent aux questions des familles de manière individualisée et confidentielle sur les différentes mesures de protection juridique (démarches à suivre, missions, obligations...). Ils informent et soutiennent les familles tout au long de l'exercice de la mesure de protection pour qu'elles puissent répondre aux obligations légales qui leur incombent (inventaire du patrimoine, compte rendu de gestion, requête...). Ces services sont ouverts à tous et gratuits ; ils sont financés par l'Etat.

En Chiffres

ACCUEIL

44 personnes ont fait appel au service
40 professionnels ont bénéficié d'une information
5 réunions partenariales organisées

PERMANENCES

5 permanences mensuelles au Tribunal Judiciaire de Gap
2 permanences mensuelles au Point d'Accès aux Droits
50% d'entretiens physiques

LES DEMANDES

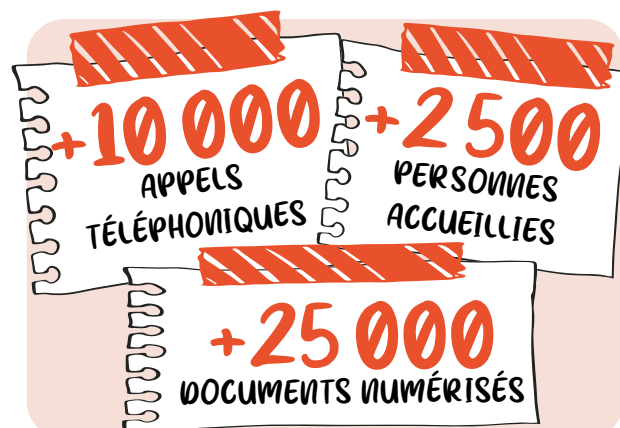
En amont de la mesure **60%** des demandes concernent l'information et l'ouverture de la mesure
Pendant la mesure **27%** des demandes concernent la gestion financière puis **15%** chacun pour la protection de la personne, les rôles et obligations et les démarches administratives

LE PUBLIC ACCUEILLI

62% de femmes
73% de personnes de 40 à 74 ans
80% membres de la famille dont 38% d'enfant(s)
41% des personnes reçues anticipent une mise sous protection
6% de professionnels

SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le service secrétariat général est en charge de l'accueil physique et téléphonique quotidien des personnes accompagnées par les services, de la numérisation de l'ensemble des documents et courriers et de la gestion informatique et administrative des ouvertures de mesures de protection. Le renouvellement du matériel informatique et de la téléphonie à partir de septembre 2024 a généré des difficultés pour joindre les services durant plusieurs semaines. D'autres difficultés techniques ont suivis impactant la qualité des communications. Ces difficultés sont en voie d'être résolues.



FAMILLE GOUVERNANTE

Familles Gouvernantes est un dispositif d'habitats inclusifs qui propose une alternative résidentielle à des personnes en situation de handicap (psychique essentiellement) qui font le choix de vivre de façon autonome et qui souhaitent bénéficier d'un logement partagé et accompagné.

L'Udaf 05 porte un projet de 3 logements en colocation, avec le soutien de nombreux financeurs, afin de proposer à 14 personnes en situation de handicap de sous-louer un logement tout en disposant d'un accompagnement adapté.

Cette modalité résidentielle offre davantage de sécurité qu'un logement individuel classique et permet de bénéficier de soutien dans les tâches du quotidien et dans la vie sociale. L'Udaf emploie 1 binôme de gouvernantes-ts, 1 coordinatrice, 1 binôme d'animatrice-teur de la vie sociale et partagée.

Les colocataires disposent d'un espace privé (chambre) qu'ils meublent et décorent à leur convenance. Les espaces de vie commune (salle à manger, salon, cuisine, salle de bain) sont aménagés et équipés par l'Udaf05 lors de l'ouverture des nouveaux logements.



LES OBJECTIFS DE CES HABITATS INCLUSIFS SONT DE :

- Permettre de vivre dans un logement adapté de façon durable et sécurisé
- Rompre l'isolement par la création de liens sociaux et d'entraide au sein de l'habitat et dans le voisinage
- Améliorer le bien-être individuel et la fluidité des parcours résidentiel et de soins
- Soutenir l'autonomie et encourager l'implication des personnes en situation de vulnérabilité
- Favoriser la participation sociale et citoyenne des habitants

Le Projet de Vie Sociale et Partagée est la colonne vertébrale du dispositif. Il encourage la vie collective et le développement de liens sociaux. Élaboré avec et pour les habitants, il permet de définir les règles de vie de la colocation pour en assurer l'équilibre et la sécurité et il encadre la dynamique socio-culturelle impulsée par les animateurs et les locataires pour mettre en place des moments conviviaux basés sur des activités ludiques, culturelles, sportives ou autres.

SERRES



GAP



VEYNES

Le projet d'ouverture du dernier logement prévu sur Veynes se voit repoussé du fait de difficultés de captation des logements.



5 habitants

SERVICE COMPTABILITÉ

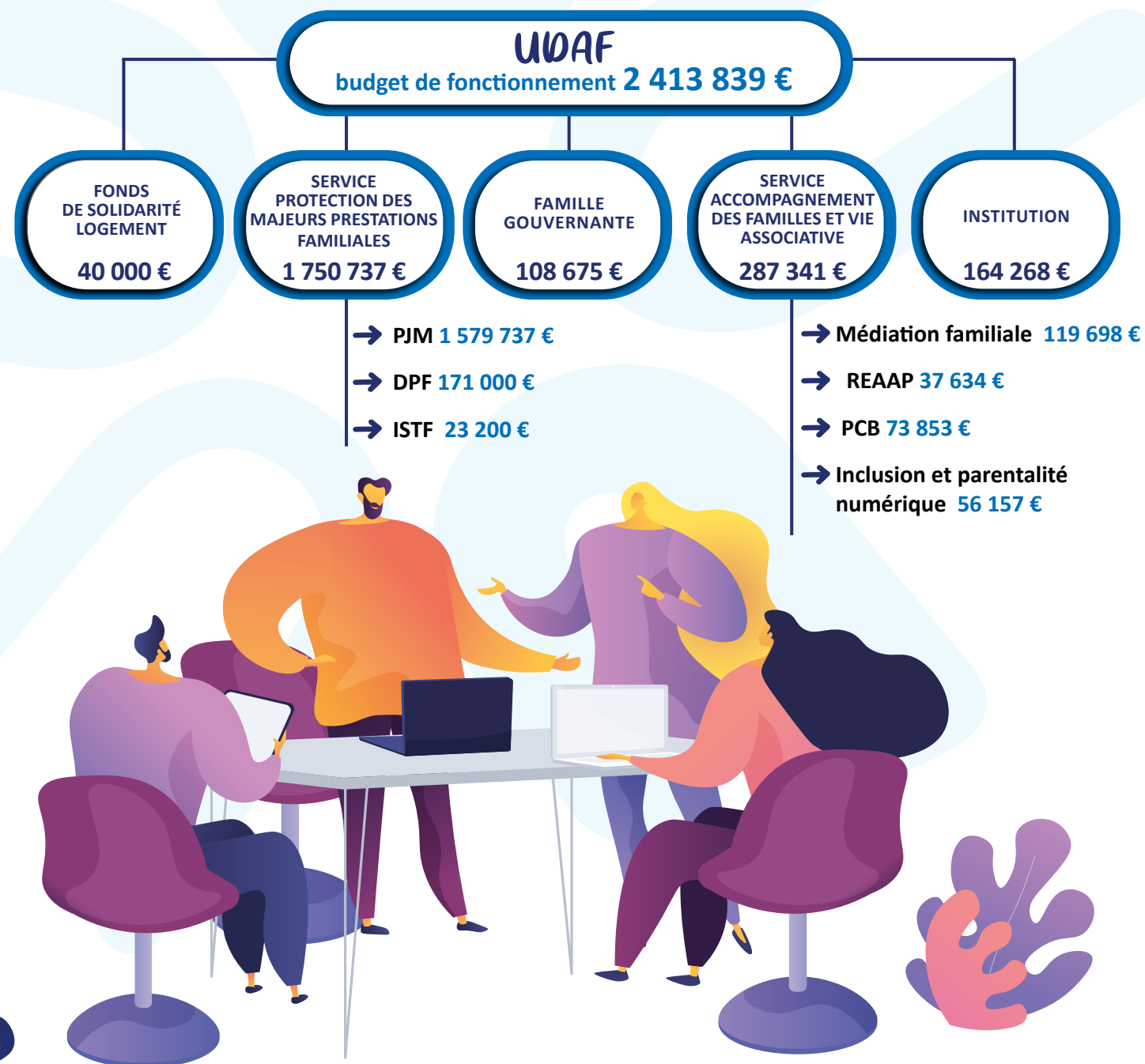
Le service comptabilité se compose de 8 salariés : une cheffe de service, 5 comptables et deux temps partiels d'assistantes comptable.

COMPTABILITÉ INSTITUTIONNELLE DE L'ASSOCIATION

Le service comptabilité prépare les budgets prévisionnels, élabore les comptes annuels de l'association, réalise les opérations quotidiennes d'enregistrement et de paiement des factures fournisseurs, de rédaction, d'enregistrement et de recouvrement des factures clients. Il suit également les investissements, les financements de l'association et gère la trésorerie.

11 budgets pour un total de
2 413 839 €

72% des financements en dotation globale (Services agréés)
28% des financements en subventions



SERVICE COMPTABILITÉ

COMPTABILITÉ TUTÉLAIRE

Le service de comptabilité de l'Udaf gère dans le cadre de ses missions la comptabilité tutélaire des personnes sous mandat de protection en lien avec le service de protection des majeurs.

La comptabilité tutélaire est l'ensemble des opérations comptables en lien avec la gestion des recettes et dépenses des comptes bancaires des majeurs protégés.

22 000 000 €
DE MOUVEMENTS FINANCIERS SUR 2024

+de 19 000
FACTURES TRAITÉES

+de 20 000
ENVOIS DE FONDS À DESTINATION DES PERSONNES SOUS MANDAT DE PROTECTION

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le Fonds de Solidarité est une compétence du Département qui a pour vocation de soutenir les ménages dans leur accès ou maintien dans un logement au travers du versement d'aides financières ou d'octroi de prêts.

L'UDAF est délégataire du Conseil Départemental des Hautes-Alpes depuis plus de 20 ans pour gérer le fonds de solidarité logement et verser les aides de secours et/ou les prêts octroyés suite aux décisions prises par le Président du Conseil département ou sa délégation.

+ 850
MÉNAGES AIDÉS EN 2024

1117 AIDES OCTROYÉES
DONT
→ **972** aides de secours
→ **145** prêts

443 200 €
D'AIDES VERSÉES EN 2024



BILAN SOCIAL

EFFECTIF GLOBAL

43 SALARIÉS POUR 37,9 ETP

- 37 temps pleins
- 5 temps partiels
- 1 contrat d'apprentissage

RÉPARTITION

TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL

27
temps plein

16 temps
partiel

RÉPARTITION FEMME/HOMME

FEMMES :
39 SOIT 91 %

HOMMES :
4 SOIT 9 %

ANCIENNETÉ MOYENNE

7,5 ans

AGE MOYEN DES SALARIÉS

43,5 ans

L'Udaf des Hautes-Alpes propose à l'ensemble de ses salariés une organisation du travail favorisant la conciliation des temps familiaux et des temps professionnels sur la base d'horaires fixes de 9h à 12h et de 14h à 16h et d'horaires flexibles sur l'amplitude 7h30 à 19h30. Les professionnels bénéficient d'un compteur qui comptabilise les heures additionnelles et leur permet de prendre des après-midi ou journées de repos mensuelles.

PERSPECTIVES 2025

POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLDA ET DES PISTES D'AMÉLIORATION MISES EN AVANT PAR LE DIAGNOSTIC ASSOCIATIF

FINALISATION DU PROJET ASSOCIATIF

STABILISATION RH ET BUDGÉTAIRE DES SERVICES

RÉALISATION DE LA DÉMARCHE PROJET ATELIERS DE PAROLE ET DE SOUTIEN POUR LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATIONS

NOTES

Lined area for notes on page 26.

Lined area for notes on page 27.



**Union Départementale des Associations
Familiales des Hautes-Alpes**

DE NOMBREUSES PERMANENCES DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

📍 LA TOUR ST MENS
71, Bd Georges Pompidou
05000 GAP

📍 116, Bd Georges Pompidou
05 010 Gap Cedex
☎ 04.92.51.30.21
✉ accueil@udaf05.fr
🌐 www.udaf05.fr

📍 RESIDENCE LES CROTS
Bât J
11, Av. René FROGER
05100 BRIANCON